

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-000697 / 52185331  
Schenk S.A., 1180 Rolle  
Périodes des vendanges: réception pressoir et encavage  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
60 H  
01.09.2013–31.08.2016 (Renouvellement avec modification)
- 13-000698 / 52185331  
Schenk S.A., 1180 Rolle  
Stérilisation et préparation des installations de production  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
2 H  
01.04.2013–31.03.2016 (Renouvellement avec modification)
- 13-001588 / 62062547  
Planzer Transports S.A., 1964 Conthey  
Logistique (dépôt): manutention/préparation de la marchandise  
pour les véhicules de transport  
Besoin particulier de consommation  
2 H  
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-000022 / 40626198  
Ruetschi Technology S.A., succursale d'Yverdon-les-Bains précision &  
de décolletage, 1400 Yverdon-les-Bains  
Secteur production: Moletage  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 F  
13.02.2014–31.01.2017 (Nouveau permis)
- 14-000040 / 82577954  
CARTIER HORLOGERIES Branch of Richemont International S.A.,  
2416 Les Brenets  
Secteurs de production; usinage CNC des boîtes et brins de montres,  
tournage/fraisage.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
4 H  
01.02.2014–31.01.2017 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-000699 / 52185331  
Schenk S.A., 1180 Rolle  
Service technique/entretien: intervention de dépannage lors de problème technique sur les installations et les infrastructures du site  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
01.04.2013–31.03.2016 (Nouveau permis)
- 14-000017 / 52215221  
NOVARTIS CONSUMER HEALTH S.A., 1197 Prangins  
Divers secteurs (voir sous remarque): Intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les installations de la production et de l'infrastructure d'énergie (chaudières et traitement de l'eau) du site.  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
15 H, 5 F  
01.01.2014–30.09.2015 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

4 mars 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail